

ASSISTANCE VOYAGE HORS PAYS

Lors de vos voyages, il est important d'apporter avec vous votre **carte d'attestation d'assurance**, car elle contient le/les numéros de téléphone à composer ainsi que les renseignements nécessaires tel que le numéro du contrat et le numéro du certificat de l'employé.

Lorsque survient une urgence, vous ou une autre personne devez communiquer avec ce numéro rapidement. Vous avez accès 24 heures sur 24 à un centre de coordination ayant un personnel compétent et efficace qui vous viendra en aide.

Dès que ce centre est informé que vous avez besoin d'une assistance médicale d'urgence, le personnel ou un médecin désigné par l'organisme tentera, si nécessaire, de communiquer avec le personnel médical qui est sur place pour comprendre la situation et en suivre l'évolution. Au besoin, elle garantit au fournisseur le paiement des services médicaux, de ses honoraires ou lui verse une avance.

L'assureur communiquera avec la RAMQ, ainsi ceci vous évitera de compléter des formulaires additionnels.

OUT OF COUNTRY TRAVEL ASSISTANCE

When travelling it is important to bring along your **proof of insurance card** as this card bears the number(s) to call and information required such as the Contract number and employee Certificate number.

When an emergency arises, you or another person must call the number quickly. You have 24/24 hours access to a Coordinating Center that has the necessary personnel.

As soon as this Center is informed that you require medical assistance, the personnel or designated Doctor will communicate with the medical personnel on place to better understand your requirements. If necessary, the Centre will guarantee the payment of the medical services and fees and/or will provide them with an advance.

The insurer will communicate with the RAMQ, thus avoiding you having to complete additional paperwork.

Veuillez noter que ce bulletin est à titre d'information seulement.
Please note that this bulletin is for information purposes only.